

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMESCommunauté de
Communes du Pays
des PaillonsOBJET :
Convention de partenariat
avec l'association
« La Gramua »
pour la micro crèche
de Coaraze

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix-neuf mai, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Joël Gosse, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Messieurs Alain Alessio, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Alain Michellis, Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Serge Castan, Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Michel Calmet par Madame Christiane Blanc-Ricort, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Madame Lykke Saviane par Madame Michèle Maurel, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Pierre Donadey, Madame Béatrice Ellul par Monsieur Cyril Piazza.

Décision n° 22 05 08

Monsieur Jean-Claude Vallauri a été nommé secrétaire de séance.

M. Albin, Vice-président délégué à la petite enfance, propose aux membres du Conseil communautaire une convention entre l'association « La Gramua » de Coaraze et la Communauté de Communes du Pays des Paillons pour que les enfants de la micro crèche de Coaraze puissent participer à des ateliers de jardinage.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé du Vice-Président,
après en avoir délibéré,**

- **Approuve** la convention proposée entre la Communauté de Communes et l'association « La Gramua » telle qu'annexée à la présente délibération ;
- **Autorise** Monsieur le Président à la signer.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

Nombre de conseillers
en exercice : 30

Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 30
Pour : 30
Contre : 0
Abstentions : 0

**LE PRESIDENT
C. PIAZZA**

